# RIGOLE D'ALIMENTATION (CANAL DU NIVERNAIS)

Bourgogne-Franche-Comté, Nièvre
Marigny-sur-Yonne
bief 32 du versant Seine



Dossier IA58000914 réalisé en 2011 revu en 2012

Auteur(s) : Cécile Lestienne, Virginie Malherbe, Aurélie Lallement

## Historique

Les "travaux à exécuter pour l'établissement d'une prise d'eau dans la rivière d'Yonne auprès de l'écluse des Mortes" furent adjugés au sieur Truchot en 1849 (Archives nationales, F14 6985). Cette rigole d'alimentation est représentée sur le plan du canal dressé en 1930 en vue de la mise au gabarit de la péniche normale de 300 tonnes (VNF, Direction territoriale Centre-Bourgogne, subdivision de Corbigny).

**Période(s) principale(s) :** 19e siècle
**Dates :** 1849 (daté par source)

## Description

Sur la rive droite, prise d'eau dans l'Yonne située en amont du site d'écluse 32 du versant Seine. Cette prise d'eau est opérée au moyen de deux piles en béton formant chevrette. Elle alimente une rigole se déversant dans le canal en aval. Une passerelle permet de la franchir.

## Informations complémentaires

- **L'alimentation en eau du canal du Nivernais :** https://httpcanaux.region-bourgogne.fr/nivernais/ouvrage/alimentation-en-eau/introduction/

**Thématiques :** canaux de Bourgogne

**Aire d'étude et canton :** Bourgogne

**Hydrographie :** l' canal du Nivernais ; Yonne

**Dénomination :** rigole

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



**Vue de la rigole.**
58, Marigny-sur-Yonne, lieudit : bief 32 du versant Seine

N° de l'illustration : 20175800356NUC2A
Date : 2017
Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



**Vue de la prise d'eau et de la passerelle.**
58, Marigny-sur-Yonne, lieudit : bief 32 du versant Seine

N° de l'illustration : 20175800355NUC2A
Date : 2017
Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine